

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
Séance ordinaire du Conseil municipal
Du 11 décembre 2017 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017
 - 3.1 Suivi de la dernière séance
4. 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CORRESPONDANCE
 - 5.1 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, avis de versement d'aide financière.
 - 5.2 MAMOT : approbation du formulaire de l'usage de l'eau potable 2016.
6. ADMINISTRATION
 - 6.1 Gestion du personnel
 - 6.2 Trésorerie
 - 6.2.1 Comptes payés
 - 6.2.2 Comptes à payer
 - 6.2.3 Adoption des charges salariales
 - 6.3 Rapport des services municipaux
 - 6.3.1 Officier municipal
 - 6.3.2 Inspecteur forestier
 - 6.4 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires.
 - 6.5 Renouvellement des services juridiques pour l'année 2018 de la firme Delorme LeBel Bureau Savoie , avocats
 - 6.6 Renouvellement assurance collective des employés municipaux pour l'année 2018
 - 6.7 Inscription formation directrice générale 24-25 janvier 2018 PL122 (600.17\$ tx incl.)
7. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS
 - 7.1 AVIS DE MOTION avec demande de dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil du règlement no. 256-2017 relatif à la modification du Plan d'urbanisme 2007-139 visant à incorporer les dispositions du règlement no 13-16-1 MRC amendant le schéma d'aménagement révisé, soit principalement :
 - une correction technique des limites municipales adjacentes aux municipalités du Canton de Shefford, Bolton-Ouest et Saint-Étienne-de-Bolton selon les limites des lots rénovés;
 - l'agrandissement de l'affectation mixte (M) à même une partie de l'affectation agroforestière (AF);
 - l'agrandissement de l'affectation rurale (RUR) à même une partie de l'affectation agroforestière (AF);
 - l'agrandissement de l'affectation mixte (M) à même une partie de l'affectation rurale (RUR);
 - l'ajustement des délimitations du périmètre urbain selon les limites des lots rénovés;
 - l'ajustement de l'ensemble des délimitations des affectations.

Une dispense de lecture du dit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du dit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
 - 7.2 AVIS DE MOTION avec demande de dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil du règlement no. 257-2017 relatif à la modification du règlement de zonage no 2007-140 visant à incorporer les dispositions du règlement no 13-16-1 de la MRC amendant le schéma d'aménagement révisé, soit principalement :
 - la modification de la délimitation de plusieurs zones et du périmètre urbain selon les limites des lots rénovés et des nouvelles affectations;

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
Séance ordinaire du Conseil municipal
Du 11 décembre 2017 à 19 heures

- une correction technique des limites municipales adjacentes aux municipalités du Canton de Shefford, Bolton-Ouest et Saint-Étienne-de-Bolton selon les limites des lots rénovés;
 - la modification des usages dans les groupes commercial, agricole et industriel;
 - la modification d'usages et d'activités autorisés dans les zones A, AF et RUR.
- Une dispense de lecture du dit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du dit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

7.3 AVIS DE MOTION avec demande de dispense de lecture pour adoption à une séance ultérieure du conseil du règlement no. 258-2017 relatif à la modification règlement de lotissement no 2007-141 visant à incorporer les dispositions du règlement no 13-16-1 MRC amendant le schéma d'aménagement révisé, soit principalement :

- La modification des dimensions et superficies minimales requises pour les zones rurales (RUR) et villégiature (VILL).
- Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

8. VOIRIE MUNICIPALE ET BÂTIMENTS

8.1 Renouvellement de l'entente avec Municipalité Bolton-Ouest concernant l'entretien d'été sur Highland et Parc des Sapins

8.2 Mandat à notre avocat pour 2 dossiers ponceau d'entrée de cour non conforme

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Eau

9.1.1 Lettre d'appui Renaissance Lac Brome

9.1.2 Mandat à notre avocat concernant 2 dossiers d'installations septiques non conformes

9.1.3 OBVYamaska: renouvellement d'adhésion (50.00\$)

9.1.4 Milieux humides - financement des nouvelles responsabilités

9.2 Matières résiduelles

9.2.1 Mandat à RIGMRBM : pour achat regroupé de bacs de compostage

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Recommandations du CCU

10.1.1 CCU17-11-979 Présentation d'une vidéo montrant une procédure d'un transbordement ferroviaire suite à l'explication du projet du promoteur le 19 octobre dernier.

10.1.2 CCU17-11-980 Dossier no. 1: Matricule 9020-23-2997, lot 5 103 027, 2080, route 112, zone M-5 – PIIA Noyau villageois, demande de validation architecturale pour une demande de permis de reconstruction du bâtiment au 2080 route 112.

10.1.3 CCU17-11-981 Demande d'amendement au règlement de zonage afin de permettre la classe d'usage habitation multifamiliale 4 logements et moins pour l'immeuble au 2080 route 112.

10.1.4 CCU17-11.980. Dossier no. 2: Matricule 9319-49-9431, lot 2 238 024, 1210, des Chênes, ZONE RUR-6. Demande de dérogation mineure no 2017-00113 afin de permettre un empiétement dans la rive d'un lac pour une entrée charretière et une galerie de type dalle structurale, date de construction 2003.

10.2 Recommandations du comité toponymie

Aucun sujet requérant une résolution

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
Séance ordinaire du Conseil municipal
Du 11 décembre 2017 à 19 heures

Aucun sujet requérant une résolution

12. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 École Val-de-Grâces : entente inter-municipalités (1 206.00\$)

13. DIVERS

13.1 Le Train des mots: demande d'aide financière 2017 (50\$)

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE